

BP RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE

ALTERNANCE

LA FORMATION

Le titulaire de ce diplôme est destiné à exercer des activités professionnelles hautement qualifiées dans les exploitations agricoles en tant que chef d'exploitation ou salarié. Il peut pour cela diriger une équipe et organiser le travail de ses salariés.

- Il doit assurer la maîtrise technique d'un processus de production animale ou végétale (et de son suivi), de transformation ou d'une activité de service.
- Il met en œuvre les différentes réglementations et normes relatives à l'hygiène et à la sécurité, notamment en ce qui concerne les produits phytosanitaires, les soins aux animaux, l'entretien des matériels et des installations.
- Il assure enfin la gestion administrative, comptable et financière de l'exploitation agricole.



MODALITÉS

DURÉE DE FORMATION

2 ans

ÉVALUATION

Les UC (unités capitalisables) sont des unités d'évaluation capitalisables, indépendantes les unes des autres et pouvant être obtenues dans n'importe quel ordre. Le titre est délivré dès lors que les 12 UC qui le constituent sont obtenues.

CONDITIONS D'ADMISSION

Avoir signé un contrat d'apprentissage

FINANCEMENT

Apprentissage : parcours financé par le Conseil Régional
Apprenti : avoir entre 16 et 30 ans

PROGRAMME

FORMATION PRATIQUE

Unités capitalisables professionnelles

- UC P1 : Elaborer un diagnostic global de l'exploitation agricole dans son environnement
- UC P2 : Prendre en compte les dynamiques sociales et professionnelles de son territoire pour en devenir acteur
- UC P3 : Gérer le travail dans l'exploitation agricole
- UC P4 : Réaliser le suivi administratif et la gestion de l'exploitation agricole
- UC P5 : Commercialiser les produits de l'exploitation agricole
- UC P6A/B : Elaborer un projet professionnel lié à une exploitation agricole / Elaborer un projet professionnel de salariat en agriculture

Unités capitalisables techniques

- UC T1 et UC T2 : conduire un atelier

Unités capitalisables d'adaptation à l'emploi :

- UCARE 1 et UCARE 2

FORMATION THÉORIQUE

- UC G1 : Utiliser en situation professionnelle les connaissances et les techniques liées au traitement de l'information
- UC G2 : Situer les enjeux environnementaux et sociétaux de l'agriculture

DÉBOUCHÉS ET POURSUITES D'ÉTUDES

Le titulaire de ce BP exerce son activité sur une exploitation agricole, au sein d'une ETA (entreprise de travaux agricoles) ou pour un groupement d'employeurs.